



CAPA HORS-CLASSE DES CERTIFIÉ.E.S DÉCLARATION PRÉALABLE SNES-FSU

Jeudi 4 juin 2020

Aujourd'hui se tient la troisième CAPA d'accès à la hors-classe des certifiés selon le protocole PPCR, dans des conditions particulières du fait de la crise sanitaire. Nous souhaitons que la visio-conférence ne nous empêche pas d'aborder tous les points importants ainsi que les problèmes de fond liés à l'accès à la hors-classe, à savoir les critères de délivrance des avis par les évaluateurs et au final de l'appréciation du recteur.

Le premier problème vient de ce que les avis n'ont pas été délivrés avec les mêmes critères tous les ans. Depuis trois ans, ils ont changé chaque année. Pour exemple, les appréciations recteur « à consolider » ont représenté 15% des appréciations délivrées l'année de la mise en place du protocole, 2% l'année d'après. Les appréciations « exceptionnel », contingentées à 10% la première année, ont vu leur pourcentage augmenter petit à petit. Certains collègues ayant obtenu « très satisfaisant » en année 1 auraient pu obtenir à situation égale « excellent » en année 2. Pour autant, ces appréciations sont pérennes et suivent les collègues au long de leur carrière.

Le document de travail qui va être étudié lors de cette instance montre le souci de respecter l'équilibre hommes-femmes, avec un taux de promu-e-s par genre identique au taux de promouvables, conformément aux instructions ministérielles. Mais la façon dont ce rééquilibrage a été fait, en reprenant uniquement la fin du tableau des promouvables pour en sortir systématiquement les hommes, sans prise en compte des spécificités disciplinaires ou des cas particuliers, n'est pas satisfaisante.

Par ailleurs, nous constatons que les collègues ayant un avis « à consolider » à partir du rang 123 ont été sorti.e.s du tableau d'avancement. Comment justifier une telle mesure ? Ces collègues, du fait de leur avis, se sont hissés beaucoup plus lentement que les autres jusqu'au haut du tableau. Les en sortir au moment où ils deviennent promouvables revient à se substituer au recteur et à leur mettre une opposition là où il n'y en a pas. Nous demandons que la situation de ces personnes soit revue lors de cette CAPA, tout comme celle de toutes les personnes qui font l'objet d'une opposition recteur.

Cette année encore, un certain nombre de collègues pourraient partir en retraite sans avoir obtenu la hors-classe, pourtant conçue comme une étape de carrière pour tous. Nous demandons une attention particulière pour ces situations.

La lecture des documents montre que des distorsions de traitement entre disciplines persistent. Comment expliquer que sur les 5 disciplines à plus forts effectifs, le ratio promu/promouvable puisse passer de 11% en technologie à 21 % en anglais ? Difficile d'imaginer que cela renvoie réellement aux mérites personnels des agents concernés. Il s'agit bien plutôt de différences d'appréciations des évaluateurs.

Nous souhaitons qu'un travail soit effectué en amont du passage à la hors-classe afin d'harmoniser l'évaluation entre disciplines, et afin d'éviter les biais de notation qui favorisent à l'heure actuelle les hommes par rapport aux femmes. Nous souhaitons également une harmonisation afin de réduire les inégalités d'évaluation selon les cohortes et nous sommes à votre disposition pour la tenue d'un groupe de travail dédié à ce sujet.